

SECURITAS- Négociations salariales - Quand le numéro 1 de la sécurité encourage la précarité de ses salariés.

Lors des dernières négociations salariales au sein de Securitas France au début de l'année 2010, la proposition de la Direction s'est limitée à un projet d'augmentation de 0.4% des salaires de l'entreprise et du passage de 84h à 130h du contingent d'heures supplémentaires : en clair, ce double-discours s'assimile à un « travailler plus pour gagner autant ».

Ainsi faudrait-il que les salariés acceptent une flexibilité accrue de leur temps de travail à la hausse pour un salaire quasiment stable. Dans un secteur aux conditions de travail pénibles (travail de nuit, travail des jours fériés, amplitudes de travail...), cette absence de reconnaissance salariale est particulièrement dramatique.

Cette proposition est économiquement injuste et socialement inacceptable. La CFE CGC ne peut que regretter, une fois de plus, l'écart grandissant entre les performances d'une entreprise multinationale, leader sur son marché et sa frilosité à redistribuer ses résultats, sa valeur ajoutée, aux salariés.

Alors que l'entreprise est prompte dans la presse économique à faire valoir ses bons résultats commerciaux (« *En 2009, Securitas a dégagé un bénéfice net pro forma de 208,9 millions d'euros, en hausse de 12% par rapport à 2008, tandis que le chiffre d'affaires hors acquisition s'est élevé à 55,25 milliards, une hausse de 9%* »), elle refuse de récompenser ses salariés et de payer le juste prix pour les efforts demandés en terme d'augmentation du temps de travail et des contraintes liées à leur activité.

Contact pour la CFE CGC

Jean-Pierre CHRISTOPHE, Délégué Syndical Central

Téléphone : 02 37 81 82 83

Courriel : jean-pierre.christophe@wanadoo.fr